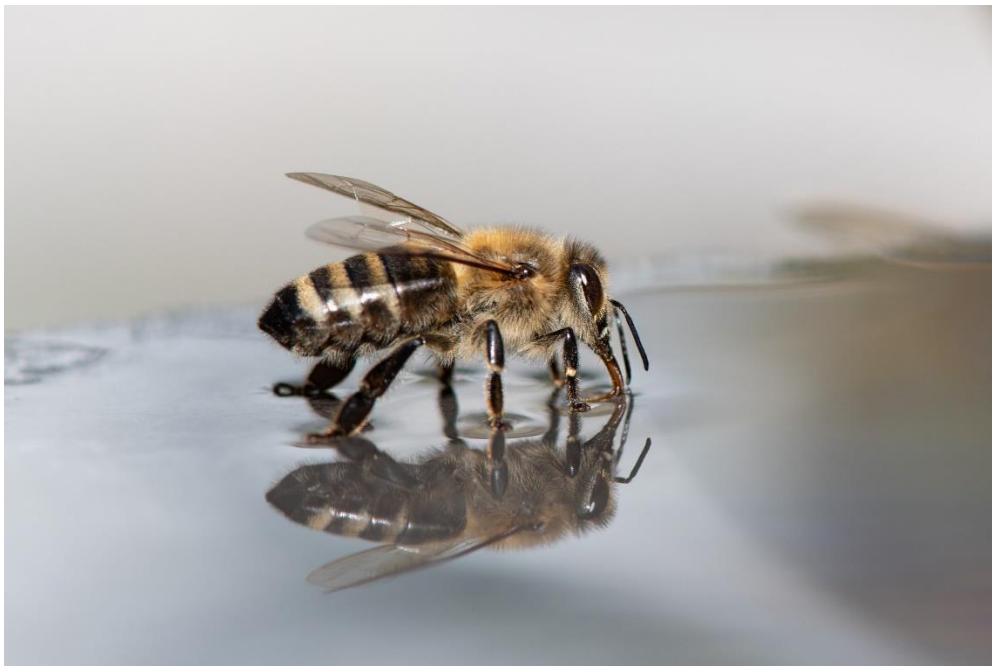




L'info ADA Pays de la Loire n°40

21 juin 2023



Appel aux dons d'essaims de la part de l'OVS Pays de la Loire, pour expérimentation 2024

L'OVS Pays de la Loire (Organisme à Vocation Sanitaire, association régionale qui regroupe les associations sanitaires départementales en apiculture) cherche des apiculteurs ou des associations volontaires pour lui fournir gratuitement des essaims pour février 2024.

Ces essaims serviront à créer des ruchers expérimentaux aux conditions contrôlées et qui permettront de tester différents moyens de lutte contre varroa en 2024, 2025 et 2026 à l'occasion d'un projet de recherche dédié à cette thématique.

Si vous êtes volontaire, ou si vous souhaitez juste en savoir plus, nous vous invitons à contacter Johana Simon, l'animatrice de l'OVS:

- 06.71.85.02.96 / 02.41.33.61.01
- apiculture.frgds-pdl@reseaugds.com



Enquête auprès des apiculteurs bio sur les modalités de leurs contrôles de certification

Une enquête est lancée par le réseau des ADA et l'ITSAP. **Elle s'adresse aux apiculteurs bio ou en conversion.**

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) a également contribué à sa relecture.

Elle vise deux objectifs :

- Obtenir des informations sur les contrôles effectués par les organismes certificateurs, en particulier le traitement des non-conformités ;
- Récolter des données sur l'impact du changement de réglementation sur les exploitations apicoles.

Apiculteurs bio nous avons besoin de vous! Vos réponses nous permettront d'obtenir des retours terrains, qui apporteront des éléments concrets dans le cadre des discussions entre la filière et l'administration, afin de préserver la filière apicole biologique française.

Pour participer à l'enquête c'est ici :

Enquête apis Bio



Flyer "Application des traitements phytosanitaires : la réglementation évolue"

L'arrêté du 20 novembre 2021 est un arrêté relatif à la protection des abeilles, des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation. Cet arrêté encadre les dispositions de mise sur le marché et d'utilisation des produits phytosanitaires pendant la floraison des cultures attractives et sur les zones de butinage en modifiant les conditions d'évaluation des risques vis-à-vis des pollinisateurs et les conditions d'application des produits.

Vous pouvez consulter ci-dessous un flyer explicatif reprenant les règles à respecter, créé par le réseau des ADA et l'ITSAP:

Flyer explicatif



Webinaire sur le frelon asiatique le 29 juin 2023

Dans le cadre de la 4ème édition des Rencontres Sanitaires Apicoles de leur région, l'ADA AURA coorganise un webinaire intitulé **"Frelon asiatique : prédation sur mes ruches, que faire?"**

Gratuit et accessible à tous, sur inscription. Rendez-vous le 29 juin prochain de 8h30 à 10h pour y participer.

S'inscrire au webinaire



Nouveau site internet pour l'ITSAP

L'ITSAP (Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation) s'est doté récemment d'un nouveau site internet.

Vous pourrez notamment y trouver les éléments suivants:

- La présentation de l'institut, les clés de réussite du métier d'apiculteur,
- les publications classées par thématique,
- des outils concrets applicables sur le terrain,
- les actualités et événements à venir.

Vous pourrez notamment y retrouver les derniers articles publiés en date dont [une synthèse des moyens utilisés pour la valorisation des productions apicoles en 2022](#) (démarches de qualité, pratiques de vente, diversification, ...).

Site web de l'ITSAP



Création d'un mini-guide "Apiculture et voisinage" par l'ADA AURA

L'ADA AURA a édité un mini-guide à l'usage de celles et ceux qui ont des ruches près de chez eux et qui se posent des questions.

Ce document, à destination des riverains, dévoile quelque secrets apicoles, précise la réglementation en vigueur et répond aux questions fréquemment posées par les habitants proches d'un rucher.

Il s'agit d'un outil pour favoriser le dialogue et le bien-vivre ensemble que vous pouvez réutiliser si besoin. Par exemple en le partageant à votre mairie ou à vos voisins.

Guide "Apiculture et voisinage"



Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?
Achat / vente de matériel, essaims, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?
Retrouvez la sur [la page dédiée de notre site internet](#).

Recherche de saisonniers pour juillet-août 2023

Gaec des ruches dans le jardin, en Bio, cherche pour cet été 2 saisonniers.

Poste pour Juillet et août:

- Engagement , récolte extraction en apiculture
- Aide à la récolte et entretien en maraîchage

Poste pour la deuxième quinzaine de juillet:

- Récolte extraction en apiculture
- Aide à la récolte et divers travaux maraîchage

Postes à plein temps en Tesa (titre emploi simplifiés en agriculture)
Localisation: Guenrouet 44530

Tél: 06 30 81 01 11
Envoyer CV à virgile.mazery@wanadoo.fr





Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>